REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **28 avril 2015**

Compte rendu affiché le **05 mai 2015**

Date de convocation du Conseil municipal le **22 avril 2015**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire**

Secrétaire élu : **Madame Kaoutar DAHOUM**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	39

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Yvan MARGUE, Josette PRALY, Jean-Michel DIDION, Régis DUVERT, Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Eliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Philippe ZITTOUN, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Patrick MANDOLINO.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Mourad BEN DRISS à Morad AGGOUN, Saïd YAHIAOUI à Philippe ZITTOUN, Bernard GENIN à Patrick MANDOLINO, Christiane PERRET-FEIBEL à Charazede GAHROURI.

Membres absents excusés : **Nordine GASMI, Sophie CHARRIER, Dorra HANNACHI, Nawelle CHHIB**

Membre démissionnaire : **Marie-France VIEUX-MARCAUD**

Objet :

15.04.0282
Convention avec l'association "Architecture Aide Aventure ENSAL" dans le cadre de sa participation au 4L TROPHY 2015

PRÉFECTURE du RHÔNE
Reçu le - 5 MAI 2015
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES 7

RAPPORT DE MONSIEUR BARNEOUD

Mesdames, Messieurs,

La Ville s'est engagée dans une démarche de développement de ses liens avec les grandes écoles implantées à Vaulx-en-Velin. Dans ce cadre, les projets menés avec les étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (ENSAL) se multiplient, dans différents domaines : développement social, solidarité internationale, etc.

L'association Architecture Aide Aventure ENSAL a pour objet l'aide au développement international et la sensibilisation à l'architecture et au patrimoine. Cette dernière a contacté la Mairie dès la rentrée 2014/2015, afin de présenter son projet de participation au 4L Trophy, grand raid étudiant à vocation sportive et humanitaire, mettant en concurrence depuis 18 ans des grandes écoles et universités françaises.

Cette course d'orientation, qui se déroule chaque année dans le désert du Maroc, affiche, outre le défi sportif qu'elle représente, des valeurs de solidarité et d'entraide fortes. Chacun des équipages transporte en effet avec lui des fournitures scolaires, paramédicales et médicales, destinées aux enfants du Maroc.

Après plusieurs mois de préparation, six étudiants de l'ENSAL ont ainsi pris la route du 19 février au 1er mars dernier pour le 4L Trophy. Le logo de la Ville, partenaire de l'opération, apparaissait sur les 3 véhicules participants.

L'engagement de l'Association Aide Aventure ENSAL se traduit également par un travail de terrain auprès des écoliers de la ville. Des ateliers de travail avec des classes de CM2 ont ainsi été mis en place afin de leur faire découvrir l'architecture. Des expositions leur ont également été présentées.

La Ville souhaite accompagner cette association dans sa démarche et a, dans ce cadre, travaillé à la signature d'une convention de partenariat.

En conséquence, je vous propose :

- D'approuver le présent rapport ;

- D'autoriser Madame la Maire à signer la convention de partenariat avec l'Association Aide Aventure ENSAL ;

- De soutenir l'action de l'association par l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 200€.

- De dire que ces crédits seront prélevés au chapitre 65 du BP 2015.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

- Approuve le présent rapport ;

- Autorise Madame la Maire à signer la convention de partenariat avec l'Association Aide Aventure ENSAL ;

- Décide de soutenir l'action de l'association par l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 200€.

➢ Dit que ces crédits seront prélevés au chapitre 65 du BP 2015.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Mme la Députée - Maire,

Hélène GEOFFROY

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Convention de partenariat
AAA ENSAL et Ville de Vaulx-en-Velin

Entre
L'association ARCHITECTURE AIDE AVENTURE ENSAL
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon
3 rue Maurice Audin BP 170 69512 VAULX-EN-VELIN Cedex
Représentée par son co-président, Jules CADIERGUE
D'une part, et

La Ville de VAULX-EN-VELIN
Place de la Nation
CS 40002 69518 VAULX-EN-VELIN Cedex
Représentée par Mme la Députée-Maire, Hélène GEOFFROY
D'autre part,

Il est conclu la présente convention :

I. OBJECTIFS

Cette convention est destinée à régir, de la manière la plus complète possible, la relation de partenariat conclue entre l'association AAA ENSAL et la Ville de Vaulx-en-Velin, en vue de soutenir les actions des étudiants participants au 4L Trophy 2015, mais également les actions déployées sur le territoire vaudais découlant, entre autres, de ce raid étudiant.

La présente convention précise les droits et obligations principaux des deux parties contractantes, étant entendu que ceux-ci peuvent évoluer au fil du temps ; l'objectif principal étant que le partenariat qui unit les deux parties se développe au maximum et dans le sens des intérêts de chacun.

II. ENGAGEMENTS MUTUELS

L'AAA ENSAL s'engage :

- A mettre en évidence les couleurs de la Ville de Vaulx-en-Velin, via son logo, sur les Renault 4L participant au 4L Trophy 2015, jusqu'à la revente de ces dernières pour le 4L Trophy 2016
- Faire un retour sur l'expérience vécue par les étudiants participants au 4L Trophy 2015, au moyen d'une présentation de type exposition, témoignages...
- Rencontrer les Vaudais autour de la sensibilisation à l'architecture, en milieu scolaire et lors d'évènements locaux

La Ville de Vaulx-en-Velin s'engage :

- A verser à l'association la somme de 4200€, en vue d'aider à la participation d'étudiants au 4L Trophy 2015
- A soutenir l'association dans ses projets d'action sur le territoire de Vaulx-en-Velin, notamment à destination des élèves vaudais.

III. DURÉE

La présente convention est établie jusqu'au 18/02/2016 (date de départ du 4L Trophy 2016).
Deux mois avant cette échéance, les deux parties se réuniront pour en dresser le bilan et décider de l'opportunité d'une nouvelle convention.

IV. RÉSILIATION

AAA ENSAL se réserve le droit de résilier la présente convention et ceci sans délais en cas d'annulation de la prestation pour des raisons indépendantes de sa volonté.
La Ville de Vaulx-en-Velin se réserve le droit de demander le remboursement de la somme versée en cas d'annulation de la participation au 4L Trophy 2015.

V. MODIFICATIONS

Toute modification nécessaire de la présente convention se fera au moyen d'un avenant.

VI. LITIGES

Les deux parties s'engagent à régler à l'amiable tout différend éventuel qui pourrait résulter de la présente convention.

Fait à Vaulx-en-Velin, le.....

Le co-président
d'AAA ENSAL

La Députée-Maire
de Vaulx-en-Velin